

Formation musicale 602

Fiche de cours



Nombre de crédits : **6**
Prérequis : **Formation musicale 601**
Corequis : **-**

Activité(s) d'apprentissage :

Type	Description	Quadri.	Pond.
Cours	Formation musicale	Q1Q2	1

Description :

Acquis d'apprentissage et objectifs

Permettre aux étudiants d'aborder seuls et de manière professionnelle la lecture d'une partition tonale ou atonale du répertoire instrumental et vocal.

*1,2,4,6,7

La spécificité et le niveau du cours de formation musicale doivent permettre à nos étudiants d'être confrontés aux exigences internationales et ce par une plus grande autonomie par rapport à la lecture à vue recouvrant tous les paramètres musicaux ainsi qu'une rigueur rythmique de très haut niveau.

*2,3,6

Sources et Contenus

Formation de l'oreille

*2,3,6

Dictées à 1 et 2 voix modulantes jusque 4 altérations, ambitus du do grave en clef de Fa (1 ligne supplémentaire au do aigu clef de sol (1 ligne supplémentaire), utilisation de mesures simples ou composées.

Dictées d'accord avec reconnaissance de la basse, le chiffrage, la fonction et la cadence (uniquement dans les tonalités majeures)

Reconnaissance d'accords (la couleur) parmi les accords :

Majeur

Mineur

Quinte augmentée

Septième diminuée

Septième de dominante

Reconnaissance d'intervalles (noms et qualifications)

Lectures

*1,2,3,6,7

Lectures travaillées en clef de sol extraites du répertoire musical existant (récitatifs, mélodies.....)

Lectures en 5 clefs parmi le matériel pédagogique courant (Fétis, Bitsch, Waignein, Luypaerts.....)

Travail des 5 clefs sur des parcours d'orchestre en lisant les instruments transpositeurs en ut (Ut 1, ut3, ut4, sol, et fa 4)

Lectures rythmiques parlées avec clef au choix.

Méthode

Cours collectif avec interrogations individuelles en classe.

*5

Evaluations

-Pratiques dirigées: évaluation continue durant les deux premiers quadrimestres basée sur l'implication de l'étudiant au cours, la qualité de son travail quotidien, la qualité de son activité de recherche et sa participation active aux prestations de groupes.
Cours: examen écrit et oral à la fin du premier quadrimestre (30% de la cote d'année) et un examen écrit et oral à la fin du second quadrimestre (70% de la cote d'année).

*Références au Cadre de Compétences Musique

Conservatoire royal de Bruxelles
Version du 24/01/2018 - document non contractuel.